



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

23 mai 2023

30004379

TITRE : Échantillonnage des écosystèmes du Grand lac de l'Ours de 2023

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur présélectionné, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des compétences qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture signalée dans ce dernier, l'agent de négociation des marchés peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur présélectionné.

2. Définition des besoins

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) est tenu de recueillir des données et de prélever des échantillons de tissu provenant de poissons et d'invertébrés ainsi que de recueillir des données sur la qualité de l'eau. Le recueil de données sur la qualité de l'eau répond au mandat du MPO concernant la formulation d'avis aux partenaires de cogestion à propos de la pêche durable de ressources halieutiques.

Les données et les échantillons de tissus provenant d'espèces de poissons et les échantillons de phytoplancton et d'invertébrés seront issus des baies Dease, Smith et Keith du Grand lac de l'Ours. Les données et les échantillons de tissus devront être remis au chargé de projet d'ici le 30 septembre 2023.

2.1. PORTÉE DES TRAVAUX ET PRODUITS LIVRABLES

1) Techniciens sur le terrain dans les baies Dease et Smith

L'entrepreneur doit fournir quatre (4) techniciens spécialistes de l'environnement pour le projet d'échantillonnage du Grand lac de l'Ours. Une fois dans les baies Dease et Smith du Grand lac de l'Ours, les quatre techniciens seront séparés en deux groupes : deux effectueront l'échantillonnage de poissons par bateau, et les deux autres utiliseront un autre bateau afin d'échantillonner des poissons et de recueillir des données sur la qualité de l'eau.

2) Adjoints de campement dans la baie Smith

L'entrepreneur doit fournir deux (2) personnes pour préparer du poisson séché (qui sera distribué aux membres de la collectivité de Délįnę), nettoyer et désinfecter le campement selon les règlements relatifs à la COVID-19, et préparer des repas dans le cadre du projet d'échantillonnage dans les baies Dease et Smith du Grand lac de l'Ours. Les personnes employées à titre d'adjoints de campement doivent être en mesure de maintenir l'ordre du campement, notamment en ce qui concerne la préparation des repas, le ménage, l'obtention de bois de chauffage et la déshydratation du poisson qui sera distribué aux membres de la collectivité de Délįnę. Elles peuvent également contribuer au recueil de données à partir de la tente de préparation du poisson.

3) Auxiliaires locaux pour l'échantillonnage dans la baie Keith

L'entrepreneur doit fournir deux (2) auxiliaires locaux qui s'occuperont, de façon indépendante, de consigner les paramètres de la qualité de l'eau, de recueillir des échantillons de zooplancton et de phytoplancton, et d'installer une variété d'enregistreurs de température à trois emplacements fixes situés près de Délıne. (L'un de ces auxiliaires devra agir en tant que chef d'équipe.)

4) Adjoints communautaires locaux pour le montage et le démontage

L'entrepreneur doit fournir deux (2) adjoints communautaires locaux qui aideront le technicien responsable à installer l'équipement et à organiser les engins de pêche (p. ex. filets maillants, tente, matériel d'échantillonnage, matériel pour le campement) à Délıne avant le départ vers le terrain utilisé pour campement et au retour de celui-ci.

5) Location d'un bateau

L'entrepreneur doit fournir un (1) bateau et un moteur appropriés pour l'installation et le retrait réussis des filets maillants ainsi que pour la réalisation d'activités de pêche à la ligne visant la capture d'ombles gris dans les baies Dease et Smith. Le navire doit être en mesure de transporter adéquatement le personnel (jusqu'à quatre personnes), le matériel pour l'installation des filets et les échantillons de poissons (de 18 pi et plus). Les moteurs utilisés, préférablement à 4 temps, doivent être en bonne condition et au moins une pagaie doit être fournie. Il faut également qu'au moins une personne soit en mesure de prendre le contrôle du bateau et de se déplacer entre les lieux d'échantillonnage et le campement.

6) Traduction

Des traducteurs doivent aider le personnel du MPO à traduire les renseignements sur les travaux destinés aux travailleurs et à réaliser d'autres tâches en matière de communication.

2.2 Contraintes

- i. L'entrepreneur doit s'assurer que toutes les assurances appropriées, notamment l'Indemnisation des travailleurs (ou tout autre équivalent acceptable) **et** une assurance accident et responsabilité civile, ont été obtenues avant le début des travaux. Une preuve doit être fournie au plus tard 14 jours après l'attribution du contrat.
- ii. L'entrepreneur doit signaler immédiatement tout problème au chargé de projet afin que les mesures appropriées soient prises pour que le contrat puisse être achevé dans les délais prévus.
- iii. L'entrepreneur doit s'assurer que les conducteurs des bateaux sont au courant que leurs embarcations doivent satisfaire aux exigences en matière de sûreté définies par Transports Canada.
- iv. L'entrepreneur doit obtenir et maintenir valides l'ensemble des permis, des licences et des certificats d'approbation nécessaires à l'exécution des travaux en vertu des lois fédérales, provinciales ou municipales pertinentes. L'entrepreneur doit assumer tous les frais imposés aux termes de cette législation et réglementation. Il doit, à la demande du Canada, soumettre un exemplaire desdits permis, licences ou certificats.
- v. L'entrepreneur doit fournir sa propre literie, ses propres tentes et ses propres armes à feu.

2.3 Niveau d'effort estimé

- 1 technicien sur le terrain (chef d'équipe) : 20 jours
- 1 technicien sur le terrain : 20 jours
- 2 techniciens sur le terrain (gardiens de Délıne) : 19 jours
- 2 adjoints de campement : 20 jours
- 2 adjoints communautaires locaux pour le montage et le démontage : 6 jours
- 2 auxiliaires locaux pour l'échantillonnage dans la baie Keith (Délıne) : 10 jours
- 1 location de bateau : 26 jours

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit prouver, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il satisfait aux exigences qui suivent :

- 3.1** La ressource principale (chef d'équipe) doit avoir assumé les responsabilités d'un chef d'équipe dans le cadre d'au moins un projet de réalisation d'une étude sur une communauté de poissons et son écosystème connexe à partir d'un campement éloigné, à proximité d'un grand lac du Nord.
- 3.2** La ressource principale (chef d'équipe) et le technicien sur le terrain (responsable) doivent tous les deux avoir au moins trois ans d'expérience à titre de capitaines de bateau navigant vers des emplacements isolés sur un grand lac du Nord.
- 3.3** Les techniciens sur le terrain doivent tous avoir participé à au moins un projet de réalisation d'une étude sur une communauté de poissons et de son écosystème connexe à partir d'un campement éloigné situé à proximité d'un grand lac du Nord.
- 3.4** Tous les techniciens sur le terrain doivent avoir au moins deux ans d'expérience relatifs à la prise de décisions visant à assurer la sécurité d'autres travailleurs sur le terrain dans le cadre d'un projet.
- 3.5** Au moins une personne doit maîtriser l'anglais et la langue parlée dans la région du Sahtu.
- 3.6** Le responsable du campement doit posséder au moins deux ans d'expérience relatifs à la prise de responsabilités liées à la préparation de repas pour environ sept personnes dans un campement éloigné pendant environ deux semaines, au maintien du bon fonctionnement du campement et à la préparation sécuritaire de repas.
- 3.7** Ensemble, le responsable du campement et ses adjoints doivent posséder au moins deux ans d'expérience en préparation de poisson séché pour la communauté de Délıne, en entretien de feux et en approvisionnement en bois.
- 3.8** Toutes les personnes assignées au contrat doivent être désignées à titre de « participants » en vertu du chapitre 4 sur l'admissibilité et l'inscription de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu.

4. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu (1996)

5. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet achat en vertu de l'alinéa 10.2.1, sous-section 6 (d) : « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise ».

6. Période du contrat proposé ou date de livraison

La période du contrat s'étend du 31 juillet 2023 au 1^{er} novembre 2023 inclusivement.

7. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimative du contrat, y compris les options, est de 64 400 \$ (TPS et TVH en sus).

8. APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX OU AUTRES OBLIGATIONS :

Aucun accord commercial ne s'applique.

9. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ :

Aucune exigence relative à la sécurité.

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Conseil des ressources renouvelables de Deline
C.P. 156
Deline (T.N.-O.) X0E 0G0
Tél. 867 587-6783
Courriel : drrc.manager@gov.deline.ca

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées dans le présent PAC peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource précisée dans ce préavis, au plus tard à la date de clôture du PAC. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date limite pour présenter un énoncé de capacités est le **7 juin 2023, 14h00, HAA**

13. Demandes de renseignements et présentation d'énoncés des capacités

Jackie Longmire
Agente de négociation des contrats
Pêches et Océans Canada
Services du matériel et des acquisitions
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6
Tél. 506 238-5870
Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca